

A6TEC

**Société par actions simplifiée
au capital de 10 000 euros
Siège social : 11 RUE DE LA DOUZIEME,
62 000 ARRAS
883 064 511 RCS ARRAS**

PROCÈS-VERBAL DES DÉCISIONS DE L'ASSOCIÉE UNIQUE DU 01 octobre 2025

L'an deux mille vingt-cinq,
Le 01 octobre,
A 09h00,

Certifié conforme à l'original

La Société A&B Holding, Société par actions simplifiée au capital de 461.000 euros, ayant son siège social 11 RUE DE LA DOUZIEME, 62000 ARRAS, immatriculée au Registre du commerce et des sociétés sous le numéro 939 746 111 RCS ARRAS, Représentée par M. Bertrand BRICHE, en sa qualité de Président,

Associée Unique de la société A6TEC,

En présence de Monsieur Bertrand BRICHE, Président non associé de la Société,

A pris les décisions suivantes :

- Nomination d'un nouveau Président en remplacement du Président démissionnaire,
- Délégation de pouvoirs pour l'accomplissement des formalités.

PREMIERE DÉCISION

L'Associé Unique, après avoir entendu la lecture du rapport du Président et prenant acte de la démission de Monsieur Bertrand Briche de son mandat de Président à compter de ce jour, nomme en qualité de nouveau Président, sans limitation de durée :

A&B HOLDING, Société par Actions Simplifiée au capital de 461.000 euros, dont le siège social est 11 RUE DE LA DOUZIEME, 62000 ARRAS, immatriculée au Registre du commerce et des sociétés sous le numéro 939 746 111 RCS ARRAS, représentée par M Bertrand BRICHE, Président.

M. Bertrand BRICHE, au nom de A&B HOLDING qu'il représente, accepte les fonctions de Président et déclare, pour lui-même et pour sa société, n'être atteint d'aucune incompatibilité ni d'aucune interdiction susceptibles d'empêcher sa nomination et l'exercice de ses fonctions.

DEUXIEME DÉCISION

L'Associé Unique donne tous pouvoirs au porteur d'un original, d'une copie ou d'un extrait du présent procès-verbal pour remplir toutes formalités de droit.

De tout ce que dessus, l'Associé Unique a dressé et signé le présent procès-verbal.

L'Associé Unique
Bertrand BRICHE
Pour la société A&B HOLDING

